

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Régie autonome des transports parisiens

Décision n° 2010-43 du 20 mai 2010 portant délégation de signature du président-directeur général au directeur général adjoint innovation sociale, directeur du département gestion et innovation sociales (GIS)

NOR : DEVT1018891S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de la Régie autonome des transports parisiens (RATP),
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant sur le statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu l'instruction générale 100 du 30 décembre 2005 ;
Vu le décret du 29 juillet 2009 nommant M. Pierre Mongin président-directeur général de la RATP,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Paul Pény, directeur général adjoint innovation sociale, responsable du domaine de réglementation innovation sociale, pour signer en son nom les documents relevant de ce domaine et, d'une manière générale, tous les documents lui permettant d'exercer les attributions qui lui incombent, à ce titre, en vertu des dispositions de l'instruction générale 100.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Paul Pény, délégation est donnée à M. Jean-Marc Ambrosini, directeur délégué aux ressources humaines, à l'effet de signer en son nom les actes relevant de l'article 1.

Article 3

La présente délégation annule et remplace celle référencée n° 2006-41 du 31 juillet 2006.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 20 mai 2010.

Le président-directeur général,
P. MONGIN